

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 70 (1999)

Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

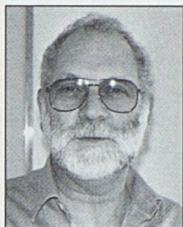
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

S O M M A I R E

Pour une retraite heureuse	2
Une journée pour rêver...	3
Table ronde sur les nouvelles formes de travail	7
Tremplin : une école à la carte	9
25e anniversaire de la Chambre jurassienne d'agriculture	10



Par
Jean-Claude Crevoisier,
co-président de l'ADIJ

Pour une retraite heureuse

Pour de nombreux « pratiquants » de la retraite et de non moins nombreux « aspirants » à celle-ci, cette période de la vie est tout sauf une tranquille oisiveté. Pensons d'abord à toutes les personnes qui ne bénéficient pas (ou insuffisamment) du filet social que constituent nos trois piliers (AVS, caisse de pension professionnelle et épargne privée) pour couler, comme on dit, une retraite honnête sinon confortable. Pour elles, les soucis financiers vont évidemment primer sur toute autre considération.

Mais pour d'autres, la fin de tout engagement professionnel est de plus en plus souvent vécue comme le moment où peuvent enfin se réaliser des projets personnels, longtemps refoulés par manque de temps et de disponibilité d'esprit.

Ce peut être une vocation d'écrivain qui se révèle, une découverte du monde qu'on s'autorise, un art plastique ou une activité artisanale qu'on va pouvoir pratiquer de façon intensive. Ce peut être aussi une autre présence dans la société, un service social ou humanitaire, la participation à la gestion d'une association.

Nous connaissons tous de ces retraités actifs qui creusent un sillon personnel et qui nous offrent ainsi le fruit de leur nouvel engagement. Nous profitons tous, directement ou indirectement, de ces Joseph Voyame, Jean-Marie

Moeckli, Roger Schindelholz et autres Roger Hayoz, pour ne parler que de ceux que je côtoie personnellement.

Peut-on multiplier les possibilités d'épanouissement personnel et de rayonnement social de ceux qui abandonnent le monde dit professionnel ? Peut-on valoriser ces contributions diversifiées et riches d'expériences à l'approfondissement d'une réflexion, à la création d'institutions éminemment utiles, à l'extension de réseaux d'intérêt et de collaboration, à ce tissu particulier de solidarités ?

En se posant ces questions, l'ADIJ, en cette fin de l'Année des personnes âgées, veut surtout montrer que ces dernières, même si elles sont sorties du circuit productif (au sens étroit du terme), ont encore un important rôle social à jouer. Elles peuvent encore apporter une contribution essentielle à la construction sans cesse renouvelée de la société. ■



eric et chantal bœgli
2762 roches
tél. 032 493 11 80
fax 032 493 62 27
fermé le lundi dès 15 h
et le mardi

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : André Marchand, Delémont, Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts de nos régions »

Rue du Château 2, case postale 57,
2740 Moutier 1
tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39
E-Mail : adij@vtx.ch

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique
70^e année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.-
Prix de ce numéro : Fr. 14.-